



HAL
open science

Préface

Bertrand Cabedoche

► **To cite this version:**

Bertrand Cabedoche. Préface. Simon Ngonu (dir.), La communication de l'État en Afrique. Discours, ressorts et positionnements, Paris, L'Harmattan, p. 5-10, 2020, Études africaines, série Communication. hal-04543024

HAL Id: hal-04543024

<https://hal.science/hal-04543024>

Submitted on 11 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Préface

Animateur depuis plusieurs années avec Dominique Cartellier et Maria Holubowicz d'un séminaire scientifique sur le thème *Action publique et diversité culturelle* au sein du laboratoire Gresec de l'Université Grenoble Alpes¹, nous partions du constat suivant : les années quatre-vingts avaient été marquées par de nombreux discours, portés notamment par les acteurs dominants privés des marchés mondiaux, prescripteurs d'une nécessaire dérégulation des marchés, par exemple dans le domaine des télécommunications. Mais depuis, de manière générale, non seulement l'Action publique ne s'est jamais véritablement restreinte, *a fortiori* éteinte, mais les institutions du public sont restées des acteurs incontournables de la vie des sociétés humaines contemporaines, notamment si l'on en juge du point de vue de leur activité communicationnelle. Aujourd'hui, cette dernière est même devenue une composante indissociable de la légitimité sociale et politique de l'Action publique, notamment de l'État, même s'il ne s'agit pas de confondre le social et la communication. Seule, l'évolution de ces modalités d'intervention publique oblige à réactualiser leur analyse et à réévaluer les conclusions, en tenant compte à la fois des spécificités continentales, régionales et locales, d'une part et des tendances de fond à l'échelle planétaire, d'autre part.

Impliquant tous ces niveaux, la régulation contraignante d'internet, par exemple, reste d'actualité. Elle fait déjà l'objet de nombreuses tensions et polémiques qui appellent au débat public, sur fond de lutte contre le cyberterrorisme et la cybercriminalité ou de promotion de la circulation inclusive des savoirs et la protection des données et des personnes... En Europe, en Amérique latine, avec la montée des populismes et l'arrivée au pouvoir de leaders nationalistes et de gouvernements « souverainistes » face à la mondialisation croissante, l'État national semble même avoir retrouvé une certaine attractivité qu'il travaille à entretenir au sein de l'espace public, déclarant parfois vouloir rompre avec les tendances aux regroupements politico-économiques régionaux qui s'étaient développés jusque-là. En Chine, nous assistons même à une construction conjointe du marché et de l'État, sous une forme inédite, après la déshérence de l'ensemble des institutions à la fin de la période maoïste. Par ailleurs, la promotion des industries culturelles et créatives se caractérise, dans certains pays, par une

¹ *Action publique et diversité culturelle. Une perspective internationale.* Conduit sur plusieurs années, ce séminaire scientifique implique de nombreux partenaires de tous les continents. Il a déjà donné lieu à plusieurs *workshops* et doit s'achever avec la publication prochaine d'un dossier spécial dans la revue scientifique, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, sous la direction de Bertrand Cabedoche, Dominique Cartellier et Maria Holubowicz.

implication manifeste de la puissance publique, tandis que d'autres, en Afrique par exemple, hésitent à y investir, ne considérant pas encore que les différentes filières puissent constituer des opportunités de développement économique rentables. À un autre niveau encore, des modes d'action publique tentent de se structurer au niveau régional, pour lutter contre l'hégémonie des multinationales de la Communication, GAFAM² et autres PAXT³. Le poids de ces géants du web, états-uniens et chinois, peut être jugé inquiétant pour les états nationaux et la sécurité des données, des personnes et des patrimoines, ou contrevenant sur le plan des règles fiscales, la soumission à l'impôt constituant l'un des critères du vouloir vivre ensemble garanti par l'État. Enfin, l'Action publique en faveur de la promotion de la diversité des expressions s'est caractérisée par la mise en place de dispositifs, à la fois politiques, administratifs, juridiques, ... visant à moraliser les pratiques des producteurs d'information médiatique et à encourager ces derniers à se montrer plus éthiques dans leur mise en visibilité et prise en considération des différents acteurs. Décidée au plus haut niveau de l'État, cette forme de l'Action publique sur le terrain de l'information et de la communication peut aussi consacrer, de fait, une volonté de contrôle social et de reprise en main par des institutions publiques, par exemple ébranlées par les appels à l'expression citoyenne, voire à « l'expressivisme militant » ! Les potentialités exponentielles de l'intelligence artificielle ajoutent aujourd'hui à l'exigence du questionnement de l'action de l'État, dans cette logique de surveillance communicationnellement légitimée par les impératifs de la sécurité nationale, voire de la sécurité internationale.

Le continent africain a encore été peu mobilisé sur le terrain de cette exploration scientifique, du moins en considération de l'évolution contemporaine des enjeux communicationnels de l'Action publique. Autant dire que l'ouvrage dirigé par Simon Ngono, *La communication de l'État dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale*, tombe à pic. Conduit au sein du séminaire scientifique *Action publique et diversité culturelle* à partir du Gresec de l'Université Grenoble Alpes, il se propose de témoigner des discours, ressorts et positionnements des *agirs* des acteurs publics concernés et d'en disposer l'analyse critique et la mise en perspective dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

Chacun des chapitres consigne ainsi une dimension spécifique de la communication de l'État en Afrique, plus précisément dans ses deux zones géographiques, de l'Ouest et du Centre. Successivement, la communication de l'État est abordée dans sa relation avec les médias transnationaux, qualifiés il n'y a pas si longtemps encore de « cheval de Troie », alors qu'ils

² Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft.

³ Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi.

font aujourd'hui partie des acteurs reconnus – même s'ils peuvent être décriés par ailleurs – de la construction et du déploiement de la Nation, dans un espace de plus en plus englobé dans les enjeux planétaires. Avec le développement du numérique, l'État en Afrique se voit parallèlement poussé à développer sa communication sous des formes qui lui étaient jusqu'ici inhabituelles, qu'il s'agisse de travailler à « moderniser » la fonction publique et d'en expliquer les fondements, ou de s'investir dans la conquête du pouvoir lors des échéances électorales. Alors, pour atteindre leurs cibles, ses acteurs sont de plus en plus invités à mobiliser tous les supports techniques, quels qu'ils soient, de la nouvelle proximité avec les populations nationales, dès lors que celles-ci témoignent d'une véritable frénésie dans leurs usages, notamment ceux du téléphone portable et, notamment, ceux développés par les populations arrivant à l'âge du vote.

Les réflexes conservateurs sont sans doute encore présents, perceptibles autant dans la communication publique des administrations publiques que dans la communication politique des gouvernants et dirigeants nommés à la tête des médias publics. Malgré les politiques de libéralisation du paysage politico-médiatique des années 90 et les *Conférences nationales* dont se sont dotés certains des pays de cette zone de l'Ouest et du centre de l'Afrique, la frilosité des autorités politiques – ou leur résistance – explique les difficultés à passer de « médias d'État » à des « médias de service public ». La mobilisation de l'image du chef de l'État a tendance à écraser le débat public sur les plateaux Tv, sur les ondes radio et dans les colonnes des journaux et magazines publics où les *journalistes-fonctionnaires* se sentent contraints de délivrer une information « aux ordres ». Mais la pression s'accroît, venant d'une population devenue à son tour productrice d'information et qui oblige la communication de l'État à réagir aux *fake news*, y compris au-delà des supports classiques d'information, c'est-à-dire sur les réseaux sociaux. La démarche n'institue pas pour autant l'État africain en tant qu'arbitre, promoteur suprême et exclusif de la Vérité des faits. L'instrumentalisation se profile toujours derrière les injonctions de l'État à dénoncer le manque d'éthique des messages diffusés publiquement, notamment des messages d'information médiatique, quand ceux-ci concurrencent la lecture officielle de ses dirigeants. La libéralisation des médias et l'irruption du privé n'ont pas découragé les tentatives liberticides, légitimés par l'impératif de la construction de l'unité nationale, comme au temps du monopartisme dans la période des indépendances politiques africaines, puis ceux du développement. Par ailleurs, l'État contemporain lui-même ne se prive pas de la désinformation dans sa communication internationale, arme de toute action diplomatique qui se respecte. Mais ce faisant, il encourt le risque majeur d'une incompréhension plus grande de son action. Surtout

si, en période de crise, les porteurs du discours public s'enferment dans la sauvegarde prioritaire de leur image personnelle et ajoutent ainsi au sentiment d'incohérence et de dispersion du message. Alors, la recentration de la communication de l'État autour de la promotion de la figure du Chef de l'État peut se présenter comme une solution. À court terme ! Et à court terme, seulement, pour tenter de rester propriétaire du problème public soulevé par la crise ! Le refuge dans la réinterprétation des textes juridiques dans le sens favorable au pouvoir de l'État peut aussi se présenter comme solution provisoire. Mais les logiques *top-down* ainsi développées n'y suffisent plus à définir la communication de l'État, dans tout son déploiement.

En particulier, la prise en compte des tactiques des acteurs sociaux, multiples, interchangeables, même dans un cadre national stratégiquement contraint, oblige le chercheur à envisager sérieusement l'hypothèse d'une communication de l'État en Afrique plus subtile, plus mature, tirant à son profit tous les enseignements de la communication de crise, notamment des organisations privées et s'appliquant lui aussi à mettre en place des tactiques d'*embuscade*, d'*alliance*, de *coopétition*, plutôt que d'affrontement brutal systématique, en tous les cas à géométrie variable selon l'évolution des rapports de force avec les animateurs de la société civile. Y compris au-delà du seul territoire national ! Y compris sur les supports d'information privés, communautaires et numériques, censés en soi symboliser le changement social chez les promoteurs plus ou moins naïfs du déterminisme technologique ! Les maladresses, les réactivités brutales perdurent. Notamment si la critique sociale se développe sur fond de sédition qui remettrait en cause l'unité nationale et l'intégrité géographique du territoire hérité du partage colonial. Mais la communication de l'État ne peut se réduire au discours d'injonction et son action à l'intimidation musclée quand l'alternative se résume à la question de confiance, au sens politique, social et communicationnel du terme. Et en Afrique comme ailleurs, les lectures officielles méprisantes et les réponses monocausales de l'Action publique ne parviennent plus à véritablement désamorcer les pressions de la rue. Discours et actions publiques doivent alors composer avec la complexité et se constituer, non sans réticences parfois, en système ouvert. Le discours de séduction envers les diasporas témoigne particulièrement de cette évolution de la communication de l'État en Afrique, sans que pour autant, celui-là ne résume celle-ci.

Les enjeux contemporains conduisent ainsi l'État à se positionner sur des terrains qui, à une autre époque, avaient pu être rejetés comme relevant de problématiques dites « extérieures à l'Afrique ». Au nom de « l'authenticité culturelle » et de la « lutte contre l'ethnocentrisme occidental ». Aujourd'hui, dans sa communication si ce n'est dans ses actions, l'État

communicant se montre, en Afrique comme en d'autres parties du monde et avec plus ou moins de bonheur, soucieux de problématiques relevant du niveau planétaire. De manière plus ou moins appuyée, la communication de l'État en Afrique traite aussi et ainsi de gestion des biens communs ; de lutte contre le gaspillage et la pollution ; d'anticipation à l'égard du changement climatique ; de diversité des expressions publiques ; d'inclusion dans l'enseignement, y compris supérieur ; de précaution dans la diffusion des données publiques ; de multilatéralisme dans la lutte pour des réponses adaptées aux drames humains liés aux migrations économiques vers les *El Dorado* du Nord et aux nouveaux trafics humains (du travail, du sexe, des organes humains...) ; de régulation concertée ou autoritaire, face à l'irruption des géants mondiaux d'Internet, ou contre la cybercriminalité, de droit commun avec le « hameçonnage » ou « en col blanc » avec l'évasion fiscale. Le constat ne se veut ni déterministe, ni normatif. Il montre seulement que, lorsque l'État ne peut plus se présenter comme le siège exclusif de la souveraineté et de la normativité qui l'accompagne, il lui faut lui aussi évoluer dans sa communication publique, quels qu'en soient les acteurs, les destinataires, les relais, les dispositifs et les territoires.

Bertrand Cabedoche*

- Professeur de sciences de l'information et de la communication à l'Université Grenoble Alpes. Responsable de la chaire Unesco *Communication Internationale*. Président d'honneur d'*Orbicom*, réseau mondial des chaires Unesco en communication et *think tank* officiel de l'Unesco pour les questions relevant de l'information-communication.